

Initiatives parlementaires

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, il me fait plaisir de dire quelques mots sur le projet de loi S-12. Comme Montréalais, Québécois et Canadien, je suis très fier. J'aimerais dire que cela est un outil nécessaire à Montréal qui se prépare à entrer dans le XXI^e siècle. Il était bien sûr nécessaire, après plus de 100 ans, d'avoir une deuxième Chambre. Après 100 ans, monsieur le Président, vous comprendrez qu'il y a toute une évolution. Aujourd'hui, on est contents que finalement les deux Chambres se fusionnent. On peut, par cet acte, ce geste, voir comment Montréal se prépare, comment on se sent à Montréal. On doit féliciter ces deux organismes de prendre cette initiative. J'espère qu'il y en aura d'autres qui suivront, parce que, en réalité, on est tous des Montréalais, on est tous des Québécois, on est tous des Canadiens et on doit tous travailler ensemble.

Dans cet esprit de collaboration, la Chambre, comme mon collègue l'a dit, va continuer à donner les services dans les deux langues officielles du pays, va continuer à donner les services aux gens d'affaires de la région de Montréal, qu'ils soient Anglais, Italiens ou d'autres groupes. Mais ce qui est important, c'est que l'on travaille main dans la main dans une période si importante historiquement pour notre pays.

Donc, au nom de l'opposition officielle et au nom de mon parti, le Parti libéral, je félicite les organismes et je leur souhaite beaucoup de chance et de succès. Avec les deux Chambres fusionnées, nous pourrions encourager les gens d'affaires, tous les Montréalais, ceux qui ne sont pas dans les affaires et qui aimeraient s'y lancer, à travailler ensemble à relancer l'économie montréalaise.

Alors, bonne chance, et bien sûr, nous continuerons à donner notre appui au processus législatif afin que le projet de loi S-12 devienne loi.

[Traduction]

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je voudrais intervenir brièvement au nom du groupe parlementaire néo-démocrate pour exprimer notre appui à cette fusion. C'est l'une des rares fois où nous appuyons une fusion dans le monde des affaires.

Je crois que cette mesure est excellente et que personne ne prétendrait qu'elle arrive trop tôt. Je suis heureux que cette fusion se fasse et surtout qu'elle se fasse cette

année, qui marque notre 125^e anniversaire en tant que nation.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se constitue en comité plénier, sous la présidence de M. DeBlois.)

Le vice-président adjoint: À l'ordre. La Chambre se constitue en comité plénier pour étudier le projet de loi S-12, prévoyant la fusion du Bureau de commerce de Montréal et de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain.

• (1130)

L'article 2 est-il adopté?

Article 2—Définition

Mme Coline Campbell (South West Nova): Je voudrais poser une question qui, je crois, est sur les lèvres de tout le monde. Pourquoi fallait-il que le Parlement se prononce sur cette question?

L'hon. Bob Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Je n'en suis pas tout à fait certain, mais je crois que le Bureau de commerce de Montréal a originellement obtenu une charte et que maintenant, pour qu'il puisse fusionner avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui a une charte fédérale, le Parlement doit légiférer.

Le projet de loi a été adopté au Sénat au cours des derniers jours, et je sais que beaucoup s'en réjouissent à Montréal.

Mme Campbell (South West Nova): Monsieur le président, je me doutais que c'était pour cette raison, mais je crois que les Canadiens voudraient savoir pourquoi deux excellentes institutions de Montréal se sont présentées devant la Chambre. Il y a une ancienne procédure juridique à suivre, et j'estime qu'il faudrait préciser en quoi elle consiste.

M. Layton: Monsieur le président, je vais profiter de ce que ma collègue a dit et de la question qu'elle pose pour ajouter simplement que c'est une année où il se passe énormément de choses dans la bonne vieille ville de Montréal, qui fête ses 350 ans cette année.